

Procédure pour l'organisation d'un rendez-vous conjoint

Demande de rendez-vous

Il y a deux façons de demander un rendez-vous conjoint à Hydro-Québec :

- En l'indiquant dans la case 26 Remarques de la Demande d'alimentation/Déclaration de travaux (DA/DT).
- En composant le **1 877 courant** (1 877 268-7268).

Annulation d'un rendez-vous

Composer le **1 877 courant** (1 877 268-7268) le plus rapidement possible afin que l'information soit conciliée dans la demande et acheminée aux ressources qui planifient les travaux de sorte que soit évité un déplacement inutile.

En cas d'annulation d'un rendez-vous de la part d'Hydro-Québec

En cas d'annulation, la personne qui planifie les travaux :

- communique avec le maître électricien pour l'aviser de l'annulation ;
- consigne l'information dans les systèmes d'Hydro-Québec pour qu'elle soit accessible à tous.

L'annulation ne vous a pas été communiquée ?

- Si vous êtes sur les lieux des travaux à l'heure prévue du rendez-vous et que l'équipe d'Hydro-Québec n'est pas présente, composez le **1 877 courant** (1 877 268-7268).

